

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

CITY CARS

Siège Social : 31, rue des usines, Z.I Kheireddine, La goulette, Tunis

La société CITY CARS porte à la connaissance de ses actionnaires que conformément à la quatrième résolution relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2025, adoptée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2026 et décidant la distribution d'un dividende de 1,250 DT par action, ces dividendes seront mis en paiement le 9 juillet 2026 et la date de détachement est fixée pour le 7 juillet 2026.